



**SÉANCE ORDINAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2019  
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**Province de Québec,**

**Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,**

**Comté Roberval,**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires sise au 1322, boulevard du Sacré-Cœur, à Saint-Félicien, ce 17<sup>e</sup> jour de septembre 2019, à 19 h 30, et à laquelle sont présents :

M<sup>mes</sup> Chantale Arnold, Carole Dufour, Véronique Ménard, Suzanne Ouellet, Louise Perron, Blanche-Yvonne Potvin, Suzanne Tremblay et M. Jean-Patrice Tremblay, tous commissaires; M<sup>mes</sup> Marie-Eve Castonguay, Julie Girard-Rondeau et Mireille Tremblay, commissaires-parents, sous la présidence de M<sup>me</sup> Brigitte Gagné, présidente, assistée de M. Sylvain Ouellet, directeur général, et de M<sup>e</sup> Annie Tremblay, secrétaire générale.

**ABSENCE :**

M<sup>me</sup> Marie-Eve Lebel, commissaire.

**1. Mot de bienvenue**

M<sup>me</sup> Brigitte Gagné souhaite la bienvenue à tous les membres.

**2. Ouverture de la séance et vérification du quorum**

M<sup>me</sup> Brigitte Gagné vérifie qu'il y a quorum.

CC-8458-09-19

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Mireille Tremblay et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit ouverte à 19 h 30.

**ADOPTÉ**

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'assemblée dispense la présidente de faire la lecture de l'ordre du jour.

CC-8459-09-19

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Marie-Eve Castonguay et RÉSOLU unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les sujets suivants et en laissant le point *Affaires nouvelles* ouvert :

- Engagement – Surveillante ou surveillant d'élèves à l'école secondaire Des Chutes de Dolbeau-Mistassini;
- Engagement – Éducatrices ou éducateurs en service de garde;
- Pour information – Facture annuelle de la GRICS;
- Recommandations du comité de répartition des ressources – Répartition des mesures 15082, 15084 et 11024.

ADOPTÉ

**4. Approbation du procès-verbal du 27 août 2019**

CC-8460-09-19

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Marie-Eve Castonguay et RÉSOLU unanimement :

QUE le procès-verbal du 27 août 2019 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

**5. Affaires découlant du procès-verbal**

Il n'y a rien à signaler.

**6. Correspondance**

Il n'y a rien à signaler.

**7. Période de questions accordée au public**

Il n'y a pas de questions.

**8. Ressources éducatives jeunes**

Aucun sujet n'a été discuté.

**9. Ressources éducatives adultes et de la formation professionnelle**

Aucun sujet n'a été discuté.

**10. Ressources humaines****10.1 Adoption du Plan d'effectifs du personnel de soutien dans le secteur de l'adaptation scolaire pour 2019-2020**

ATTENDU la planification annuelle des besoins pour le personnel de soutien dans le secteur de l'adaptation scolaire;

ATTENDU la consultation faite à la partie syndicale;

ATTENDU l'affectation du personnel de soutien dans le secteur de l'adaptation scolaire pour l'année scolaire 2019-2020;

ATTENDU les modalités prévues dans la convention collective;

En conséquence,

CC-8461-09-19

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Suzanne Ouellet et RÉSOLU unanimement :

QUE le Plan d'effectifs du personnel de soutien dans le secteur de l'adaptation scolaire pour l'année scolaire 2019-2020 soit accepté tel que présenté.

A D O P T É

**10.2 Engagement – Surveillante ou surveillant d'élèves à l'école secondaire Des Chutes de Dolbeau-Mistassini**

ATTENDU l'ouverture d'un poste de surveillante ou de surveillant d'élèves, poste régulier à temps partiel, de nature cyclique, de 25 heures par semaine à l'école secondaire Des Chutes de Dolbeau-Mistassini;

ATTENDU l'application de la convention collective;

ATTENDU l'application de la liste de priorité d'embauche;

ATTENDU l'affichage du poste à l'externe;

ATTENDU les entrevues de sélection tenues le 23 août 2019;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection composé de M<sup>me</sup> Colombe Garneau, directrice à l'école secondaire Des Chutes de Dolbeau-Mistassini, de M<sup>me</sup> Chantale Arnold, commissaire, et de M. Jean-François Ouellet, coordonnateur au Service des ressources humaines;

En conséquence,

CC-8462-09-19

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Chantale Arnold et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement de la personne ci-après désignée :

M. Éric Boudreault, au poste de surveillant d'élèves, poste régulier à temps partiel, de nature cyclique, de 25 heures par semaine à l'école secondaire Des Chutes de Dolbeau-Mistassini, dont la date d'entrée en fonction était le 27 août 2019.

ADOPTÉ

### 10.3 Engagement – Éducatrices ou éducateurs en service de garde

ATTENDU le besoin d'ouverture de postes d'éducatrices ou d'éducateurs en service de garde, postes réguliers à temps partiel :

Établissement	Nombre d'heures
Service de garde de Benoît-Duhamel	7,5 h
Service de garde de Notre-Dame	7,0 h
Service de garde de Bon-Pasteur	10,0 h
Service de garde de Sainte-Thérèse	11,0 h
Service de garde de Notre-Dame-des-Anges	11,0 h
Service de garde de Notre-Dame-des-Anges	11,0 h

ATTENDU l'application de la convention collective et de la liste de priorité d'embauche;

ATTENDU l'affichage des postes à l'interne et à l'externe;

ATTENDU les entrevues de sélection tenues le 23 août 2019 pour les candidatures externes;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection composé de M<sup>me</sup> Chantale Bouchard, directrice adjointe dans les écoles primaires du secteur Roberval, de M<sup>me</sup> Carole Dufour, commissaire, et de M. Jean-François Ouellet, coordonnateur au Service des ressources humaines, pour certains desdits postes;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Carole Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement des personnes ci-après désignées :

Titulaire	Établissement	Nombre d'heures	Date d'entrée en fonction
Sabrina Bizarro	Service de garde de Benoît-Duhamel	7,5 h	30 août 2019
Lucie Lallemant-Gagnon	Service de garde de Notre-Dame	7,0 h	30 août 2019
Annie-Pier Routhier	Service de garde de Bon-Pasteur	10,0 h	30 août 2019
Marjorie Turcotte	Service de garde de Sainte-Thérèse	11,0 h	26 août 2019
Sylvie Vivianne Duval	Service de garde de Notre-Dame-des-Anges	11,0 h	26 août 2019

Isabelle Gauthier	Service de garde de Notre-Dame-des-Anges	11,0 h	26 août 2019
-------------------	--	--------	--------------

A D O P T É

**11. Ressources financières****11.1 Tarification du kilométrage pour les frais de déplacement du 1<sup>er</sup> octobre 2019 au 31 décembre 2019**

Le tableau incluant les taux de déplacement pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2019 au 31 décembre 2019 est présenté à titre informatif.

**12. Ressources matérielles**

Aucun sujet n'a été discuté.

**13. Transport scolaire**

Aucun sujet n'a été discuté.

**14. Ressources informatiques****14.1 Pour information – Facture annuelle de la GRICS**

ATTENDU la résolution n° CC-8433-07-19 acceptant le paiement de la facture annuelle de la GRICS;

ATTENDU que la facture annuelle est en conformité avec la simulation;

Pour information, la *Commission scolaire du Pays-des-Bleuets* a procédé au paiement de la facture annuelle de la GRICS pour un total de 295 809,92 \$.

**15. Direction générale, Secrétariat général et Présidence****15.1 Rémunération des commissaires 2019-2020**

ATTENDU le décret 723-2019 du gouvernement du Québec, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019, qui détermine les montants annuels maxima qu'une commission scolaire peut accorder à ses commissaires;

ATTENDU l'article 175 de la Loi sur l'instruction publique qui permet au conseil des commissaires de déterminer la rémunération pouvant être versée à ses membres pour les services rendus à la commission scolaire;

ATTENDU que le montant annuel maximal de la rémunération pouvant être versée à l'ensemble des membres du conseil des commissaires de notre commission scolaire, selon

les critères établis dans le décret 723-2019 pour une commission scolaire de moins de 25 000 élèves, est de 115 979 \$;

En conséquence,

CC-8464-09-19

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Chantale Arnold et RÉSOLU unanimement :

QUE la rémunération des commissaires de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019, soit établie en conformité à la Loi de la façon suivante :

Rémunération des commissaires : 5 307 \$ (annuel) x 13 commissaires	68 991 \$
Rémunération additionnelle pour la présidence du conseil	14 692 \$
Rémunération additionnelle pour la vice-présidence du conseil	2 521 \$
Bons de présence pour les séances du conseil des commissaires et les comités pléniers	21 970 \$
Participation à des comités « sélection et étude de soumissions »	2 000 \$
Parts employeurs	5 805 \$
<b>TOTAL</b>	<b>115 979 \$</b>

QUE les soldes, s'il y a lieu, pour le versement des sommes concernant les bons de présence et la participation à des comités soient réinjectés dans l'enveloppe initiale prévue pour la rémunération des commissaires pour un total ne dépassant pas 115 979 \$.

A D O P T É

## 15.2 Évaluation du directeur général, M. Sylvain Ouellet

ATTENDU le Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal;

ATTENDU que la Loi sur l'instruction publique demande au conseil des commissaires d'une commission scolaire de procéder à l'évaluation de sa direction générale;

ATTENDU que l'ensemble des commissaires a procédé à l'évaluation de la direction générale;

ATTENDU l'atteinte des objectifs et priorités fixés par le conseil des commissaires à la direction générale;

ATTENDU la qualité du rapport sur les objectifs annuels de la direction générale déposé aux membres du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets;

ATTENDU la grande satisfaction des commissaires en regard du travail effectué par la direction générale;

En conséquence,

CC-8465-09-19

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Suzanne Ouellet et RÉSOLU unanimement :

QUE le conseil des commissaires accepte l'évaluation positive de la direction générale;

QUE le conseil des commissaires reconnaisse l'excellence du travail effectué par M. Sylvain Ouellet et le remercie pour son dévouement à la cause de l'éducation.

A D O P T É

**15.3 Objectifs 2019-2020 de la direction générale**

ATTENDU le dépôt des objectifs de la direction générale à la présidente;

ATTENDU la présentation en comité plénier;

ATTENDU que le conseil et la direction générale s'entendent sur les objectifs pour l'année 2019-2020 présentés lors d'une séance à huis clos;

En conséquence,

CC-8466-09-19

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Carole Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE le conseil des commissaires entérine les objectifs 2019-2020 de la direction générale tels que présentés;

QU'un rapport soit présenté par la direction générale lors d'une séance à huis clos afin de faire le suivi des objectifs, et ce, au plus tard en août 2020.

A D O P T É

**15.4 Protocole d'entente entre la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, le conseil des Atikamekw d'Opitciwan et le Centre d'amitié autochtone du Lac-Saint-Jean**

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, le conseil des Atikamekw d'Opitciwan et le Centre d'amitié autochtone du Lac-Saint-Jean reconnaissent les avantages d'une collaboration entre les trois organismes pour coopérer ensemble à partir d'objectifs partagés en vue d'utiliser, de façon optimale et complémentaire, les compétences distinctives et les ressources des parties afin d'obtenir des services éducatifs adaptés à la clientèle des élèves autochtones;

ATTENDU que les parties élaborent un plan commun pour répondre aux besoins des élèves autochtones;

ATTENDU les discussions intervenues avec les représentants du conseil des Atikamekw d'Opitciwan et du Centre d'amitié autochtone du Lac-Saint-Jean;

En conséquence,

CC-8467-09-19

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Julie Girard-Rondeau et RÉSOLU unanimement :

QUE le protocole d'entente intervenu entre la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, le conseil des Atikamekw d'Opitciwan et le Centre d'amitié autochtone du Lac-Saint-Jean, pour l'année scolaire 2019-2020, soit adopté tel que présenté, et ce, aux conditions stipulées.

ADOPTÉ

**15.5 Recommandations du comité de répartition des ressources – Répartition des mesures 15082, 15084 et 11024**

ATTENDU l'article 193.3 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU la rencontre du comité de répartition des ressources tenue le 4 septembre 2019;

ATTENDU les discussions tenues et les recommandations émanant du comité de répartition des ressources;

ATTENDU la résolution du comité de répartition des ressources quant aux recommandations concernant la répartition des mesures 15082, 15084 et 11024;

ATTENDU la consultation faite au comité consultatif de gestion le 10 septembre 2019;

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte les recommandations suivantes du comité de répartition des ressources concernant la répartition des mesures 15082, 15084 et 11024 :

**MESURES 15082 – RESSOURCES ÉDUCATIVES NUMÉRIQUES 2019-2020**

En conséquence,

CC-8468-09-19

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Mireille Tremblay et RÉSOLU unanimement :

QU'un montant de 10 000 \$ sur le 61 397 \$ soit conservé CS pour l'achat de licences et que le solde de 51 397 \$ soit réparti entre les écoles selon une base de 500 \$ par établissement plus un per capita de 6,0366 \$, et ce, selon la clientèle officielle de l'année antérieure;

ADOPTÉ

**MESURES 15084 – TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL ENSEIGNANT 2019-2020**

En conséquence,

CC-8469-09-19

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Chantale Arnold et RÉSOLU unanimement :



QU'un montant de 10 405 \$ sur le 80 191 \$ soit conservé CS pour le colloque pédagonumérique et que le solde de 69 786 \$ soit réparti entre les écoles selon une base de 500 \$ par établissement plus un per capita de 8,1303 \$, et ce, selon la clientèle officielle de l'année antérieure;

ADOPTÉ

**MESURES 11024 – ACQUISITION DE MATÉRIEL DES CLASSES DE MATERNELLE 4 ANS À TEMPS PLEIN 2019-2020**

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Blanche-Yvonne Potvin et RÉSOLU unanimement :

QUE le montant total de 55 000 \$ octroyé pour cette mesure soit réparti ainsi : 3 000 \$ par classe en continu (déjà en place en 2018-2019) et 9 200 \$ par classe ajoutée (55 000 \$ - (3 x 3000 \$) / 5 nouvelles classes).

ADOPTÉ

CC-8470-09-19

**16. Rapport d'activités du directeur général**

Le rapport d'activités du directeur général pour la période du 28 août au 17 septembre 2019 est présenté à titre informatif.

**17. Rapport d'activités de la présidente**

Le rapport d'activités de la présidente pour le mois d'août 2019 est présenté à titre informatif.

**18. Rapport des commissaires-parents**

Il n'y a rien à signaler.

**19. Rapport des comités officiels**

Il n'y a rien à signaler.

**20. Plan d'engagement vers la réussite**

Il n'y a rien à signaler.

**21. Revue de presse**

Il n'y a rien à signaler.

**22. Affaires nouvelles**

Il n'y a rien à signaler.

**23. Période de questions accordée aux commissaires**

Il n'y a pas de questions.

**24. Prochaine réunion**

La prochaine réunion régulière aura lieu le 15 octobre 2019, à 19 h 30, à la salle des commissaires de Normandin.

**25. Levée de la séance**

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Julie Girard-Rondeau et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit levée à 8 h.

ADOPTÉ

La présidente,

La secrétaire générale,

\_\_\_\_\_  
Brigitte Gagné

\_\_\_\_\_  
Annie Tremblay, avocate

CC-8471-09-19